



Réunion du Comité scientifique du 24 juin 2026

Sujet de débat : Comment maintenir des services EAH en contexte de crise ?

Compte rendu

Participants

Adrien Wanko (ENGEES)
Aline Hubert (URD)
Anna Panizzoli (AESN)
Baptiste Lecuyot (Solidarités international)
Bruno Valfrey (Hydroconseil)
Capucine Chesnais (Coalition Eau)
Carole Fortin (Aquassistance)
Christophe Léger (Vergnet Hydro)
Clément Frenoux (AFD)
Colette Gêneveau (SEVES)
Cyrille Barneris (Office français de la biodiversité)
Caroline Delaire (Aquaya)
Gildas Some (Vergnet Hydro au Burkina Faso)
Jasmine El-Kareh (LEWAP, partenaire du pS-Eau au Liban)
Jean-Pierre Mahé (Experts Solidaires)

Jérémy Guérin (pS-Eau)
Maina Rabiou (Sac-Eau, partenaire SEVES au Niger)
Margaux Chinal (AFD)
Marie Bouysse (Coalition Eau)
Marine Bourgeois (Aquassistance)
Mathieu Métois (Self Help Africa)
Maxime Decaens (Hamap humanitaire)
Nadège Villard (Medair)
Rémi Touron (AERMC)
Richard Bassono (GRET)
Sylvy Jaglin (université Gustave Eiffel)
Sébastien Filaudeau (agence de l'eau Adour-Garonne)
Sophie Renard (pS-Eau)
Thierry Vandeveld (fondation Veolia)

Sophie Renard rappelle le fonctionnement et les objectifs du comité scientifique, compte tenu du nombre important d'invités à cette séance.

Le Comité scientifique du pS-Eau regroupe une vingtaine d'experts du secteur de l'eau et de l'assainissement intervenant en lien avec les pays à revenus faibles et intermédiaires. Il se réunit trois à quatre fois par an.

Ses échanges ont vocation à nourrir les activités d'animation et d'appui-conseil menées par le pS-Eau auprès des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale (CDNG). Ils visent également à mettre en débat des sujets à enjeux, au bénéfice des participants aux séances, et à alimenter des projets de production et de diffusion de connaissances à destination d'un public plus large, en France et à l'international, engagé dans le développement des services d'eau et d'assainissement dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

Jérémy Guérin introduit la thématique, dont il est responsable au pS-Eau : « Le secteur du développement eau/assainissement face aux situations de crise et d'urgence », ainsi que des objectifs de la séance.

Enjeux, problématisation, positionnement du pS-Eau :

- Accompagner les acteurs du développement dans l'adaptation de leurs pratiques à des contextes sécuritaires en dégradation.
- Favoriser la collaboration entre acteurs du développement et acteurs urgentistes.
- Si le besoin est exprimé, capitaliser et accompagner les acteurs de l'urgence dans leur démarche d'adapter leurs pratiques pour la mise en place de services EAH pérennes face à des contextes où les situations de crise s'installent dans la durée.

Évolution du contexte :

- Fort retrait voire disparition de la CDNG dans les pays du Sahel figurant sur la liste d'exclusion du MEAE (APD non mobilisable).
- Mobilisation de la CDNG au Liban et en Cisjordanie, en zones non rouges mais caractérisées par des conditions sécuritaires fluctuantes.
- Mobilisation de la CDNG à la suite de crises naturelles (ex : Maroc, Madagascar).
- Fonds de soutien pour les CT, par ex. fonds urgence de CUF.

Activités portées par le pôle APC :

- Note de positionnement et débat interne - 2021.
- Comité scientifique - 2021.
- Note de synthèse : le secteur du développement dans le domaine de l'eau et l'assainissement face aux situations de crises et d'urgence, 2023.
- Depuis 2023, liens avec des groupes de travail et réseaux : participation du référent aux réunions du groupe WASH en contextes de crises et fragilités du PFE.

Objectifs de cette séance :

- Continuer à approfondir cette thématique.
- Réinterroger les acteurs sur leurs attentes, ainsi que retravailler et réaffirmer le positionnement du pS-Eau sur cette thématique.

Jérémy Guérin introduit ensuite les échanges en rappelant quelques notions générales sur les mandats et les objectifs des acteurs de l'urgence et du développement, en particulier concernant les acteurs de la coopération décentralisée non gouvernementale.

Il introduit également quelques notions clés sur l'approche services.



Différences d'actions entre acteurs urgentistes et CDNG



Actions différentes mais complémentaires pour permettre la reconstruction et la résilience des populations.



L'approche service

- Qu'attend-on d'un service d'eau/ assainissement ?
 - Égalité, Inclusivité (accessible à toutes et tous)
 - Continuité...
- Quelle différence entre « accès » et « service » → notion de système et de pérennité :
 - Service = un système technique, organisationnel et financier qui permet un accès pérenne à l'eau et l'assainissement
 - Le fonctionnement de ce système a un coût, qui doit être couvert par des recettes pour assurer sa pérennité
- Comment ces questionnements raisonnent dans des contextes de crise?**
- Quelle place, quelle stratégie des acteurs de l'APD et de l'humanitaire ?**
- Quelles sont les fonctions attendues d'un service, permettant son fonctionnement en continu et sa pérennité?
 - STEFI / Suivi de la « performance »
 - Planification, gestion du patrimoine
 - Exploitation/gestion du service – Opération & Maintenance
 - Collecte du tarif auprès des usagers
- Quels sont les acteurs théoriquement responsables de ces fonctions dans un contexte donné?
 - Autorité régulatrice
 - Autorité compétente (centralisée / décentralisée) – rôle de la commune
 - Choix du mode de gestion « communautaire », « professionnalisée » / déléguée, en régie
 - Rôle des usagers

Comment s'appuyer sur la complémentarité entre approches et compétences urgentistes/développement ?

- **Des univers trop éloignés ?**

Aline Hubert (URD) évoque le projet Nex'eau mené au Burkina Faso entre 2021 et 2025, associant Solidarités International, le GRET et URD, et portant sur la résilience des services publics d'eau potable en contexte de crise. Cette collaboration a fait ressortir le constat que les acteurs humanitaires demeurent très éloignés de l'approche « services ». Ils interviennent essentiellement dans la réhabilitation ou la construction d'ouvrages en cohérence avec leur mandat, en conservant souvent l'idée de la gratuité, sans nécessairement aborder la question du service pour soutenir le fonctionnement de ces infrastructures sur le long terme.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) confirme que l'approche de SI est avant tout infrastructurelle. Le volume opérationnel WASH représente environ 60 % de l'activité totale de l'organisation, dont la moitié concerne l'eau. Ce volet relève presque exclusivement de travaux, avec une part marginale consacrée à la distribution de kits.

Clément Frenoux (AFD) considère également que la culture propre à chaque type d'acteur est très différente entre humanitaires et acteurs du développement. Ces deux approches poursuivent pourtant des objectifs légitimes, l'un n'étant pas supérieur à l'autre. Il souligne que ces organisations ont chacune leur propre logique de fonctionnement et leurs finalités, ce qui rend souvent complexe le travail conjoint. Par exemple, la culture du monde du développement repose notamment sur le lancement d'appels d'offres de travaux et de prestations intellectuelles, une approche largement étrangère au monde humanitaire.

Colette Gèneveau (SEVES) rappelle que les acteurs du développement et de l'urgence s'inscrivent surtout dans des temporalités d'intervention différentes.

Nadège Villard (Medair) souligne néanmoins qu'au sein des acteurs urgentistes existe une réelle volonté de se projeter sur le long terme, même si cela dépend fortement des contextes d'intervention.

Thierry Vandeveld (Fondation Veolia) exprime des réserves quant à l'idée d'un continuum entre urgence et développement souvent évoqué : selon lui, s'il convient de tenter de le construire, les objectifs demeurent fondamentalement différents.

Maina Rabiou (SAC-Eau, ONG partenaire de SEVES au Niger) plaide cependant pour ce rapprochement qu'il considère comme essentiel au Niger.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) alerte sur un risque de cloisonnement accru entre, d'une part, une réponse humanitaire de plus en plus instrumentalisée politiquement, et, d'autre part, une aide au développement de plus en plus remise en question.

Mathieu Métois (Self Help Africa) partage une réflexion complémentaire concernant les formations, notamment celles de Bioforce, qu'il perçoit comme davantage orientées vers l'urgence. Il suggère que l'intégration des enjeux liés aux services et à l'adaptation climatique — si ce n'est pas déjà le cas — pourrait contribuer à faire évoluer les approches.

- **Favoriser des passages de relais ou travailler conjointement ?**

Mathieu Métois (Self Help Africa) interroge le moment où l'urgence devient moins pressante et où il devient pertinent de passer le relais aux acteurs du développement, ainsi que la situation inverse, lorsque des acteurs du développement sont face à un contexte qui a basculé et interviennent sans disposer de l'expertise nécessaire en matière d'urgence.

Rémi Touron (AERMC) considère également qu'un acteur du développement peut être confronté à une dégradation rapide de la situation et devoir passer le relais à des acteurs de l'urgence. À l'inverse, une intervention d'urgence peut progressivement nécessiter une transition vers des approches de développement, posant la question de l'accompagnement de cette évolution.

Bruno Valfrey (Hydroconseil) rapporte en effet ne pas être un acteur humanitaire, tout en constatant que ses interventions se déroulent souvent dans des pays qui basculent vers des situations de crise, où cette problématique devient centrale.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) suggère qu'il manque peut-être un niveau intermédiaire, notamment en termes de financement ou de relais, avec une expertise davantage orientée vers le développement.

Caroline Delaire (Aquaya) s'interroge sur la manière dont cet enjeu de passation entre urgentistes et acteurs du développement se pose dans le secteur de la santé, qui lui semble parfois en avance sur celui de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Maxime Decaens (HAMAP) questionne la nécessité de chercher à rapprocher systématiquement urgence et développement pour assurer la continuité du service. Il suggère que l'on pourrait considérer que l'urgence remplit sa fonction — sauver des vies à court terme — avant qu'une fois la situation stabilisée, l'État reprenne ses prérogatives et que les acteurs du développement prennent ou reprennent le relais, en impulsant une nouvelle dynamique.

Aline Hubert (URD) rappelle que l'approche Nexus ne repose pas sur une simple logique de transmission. Le projet Nex'eau a au contraire montré que l'enjeu réside dans la capacité à travailler conjointement. La question centrale devient ainsi celle de l'articulation entre temporalités et compétences, plutôt que celle d'un passage de relais.

Richard Bassono (GRET) souligne que, lorsqu'une situation de crise survient et que les acteurs humanitaires interviennent, ils ignorent souvent qu'un important travail de réglementation, de régulation et de structuration institutionnelle est déjà en place. Dans la logique de sauver des vies, les ONG humanitaires se concentrent sur la réalisation d'ouvrages, tandis que les acteurs du développement prennent en charge les dimensions liées à la réglementation, aux institutions et à la professionnalisation des opérateurs des services. Une bonne coordination, dans laquelle chacun se concentre sur son domaine d'expertise, permettrait ainsi d'améliorer l'efficacité globale des interventions.

Dans le cadre du projet Nex'eau, le GRET, en tant qu'acteur du développement, a assuré l'ensemble des aspects institutionnels : renforcement des dispositifs de gestion, professionnalisation des acteurs, réalisation des ouvrages, intermédiation sociale, ainsi que les questions de planification. En tant qu'organisation de développement, son accès au terrain était plus limité et ses équipes étaient moins outillées sur les enjeux humanitaires. Grâce à l'appui de Solidarités International, disposant de ces capacités logistiques, des agents de l'ONEA ont pu se déplacer dans des zones difficiles d'accès et il a été possible de rétablir un service qui ne fonctionnait plus.

- **Une évolution nécessaire du positionnement humanitaire ?**

Marie Bouysse (Coalition Eau) partage un enseignement issu d'un travail collaboratif piloté par la Coalition Eau et associant les ONG membres et l'URD. L'absence d'anticipation d'une stratégie de désengagement est problématique : en situation de crise, les ONG se substituent souvent à des États absents ou affaiblis, et le manque de réflexion sur la « stratégie de sortie » peut contribuer à pérenniser les dysfonctionnements à l'origine même de la crise.

Thierry Vandeveld (Fondation Veolia) revient sur les fondements historiques de l'action humanitaire, construite autour de l'idée du droit d'ingérence, avec des interventions dans des États dits défaillants sans toujours prendre en compte leur autorité. Or, la plupart des pays disposent aujourd'hui de compétences et de politiques locales en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. Il devient essentiel de considérer les capacités locales, techniques ou sociales, et de ne pas contourner les politiques nationales.

Clément Frenoux (AFD) souligne la nécessité de repenser les modèles d'aide au développement, dans un contexte marqué par une double critique émergente : au Nord, une critique politique, voire idéologique, portée par certains bailleurs ; au Sud, une remise en question croissante de l'utilité, de l'efficacité et de l'efficience de ces dispositifs, notamment au regard du droit d'ingérence. Il insiste sur l'importance de formaliser davantage la prise en compte des institutions nationales et locales dans la conception des programmes.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) évoque un contexte de politisation croissante de l'aide, qui s'accompagne de difficultés grandissantes à faire respecter les principes humanitaires, en particulier dans le secteur WASH, notamment en ce qui concerne le respect du droit international humanitaire appliqué aux infrastructures d'eau et d'assainissement.

Jean-Pierre Mahé (Experts Solidaires) rappelle que ces réflexions existent depuis les années 1990 avec le concept de LRRD (Linking Relief, Rehabilitation and Development), puis avec l'approche Nexus humanitaire-développement. Selon lui, ces cadres peuvent parfois servir à justifier une poursuite post-crise de l'action des humanitaires. Il serait préférable que chaque acteur reconnaisse ses compétences, sache se retirer lorsque le contexte évolue et facilite la transition vers des acteurs plus adaptés.

En tant que chef de mission pour Action contre la Faim, il a eu le sentiment d'une tentation récurrente dans le secteur humanitaire : celle de rester et de justifier sa présence. Il illustre son propos par son expérience au Cambodge en 1998, où il a choisi de démissionner, estimant que l'organisation n'avait plus lieu d'y intervenir, tandis que vingt ans après sa fille réalisait une mission technique pour cette même ONG au Cambodge. Il

considère que les ONG n'ont pas vocation à s'installer durablement partout et que, dans certains contextes, comme celui du Cambodge aujourd'hui, il serait plus pertinent de soutenir avec des opérateurs des services.

Nadège Villard (Medair) met en avant l'expérience de son organisation dans le domaine des urgences climatiques, notamment à travers des projets de réduction des risques de catastrophes (DRR) menés sur le long terme, comme dans la région de Daikundi en Afghanistan. Déployé initialement en réponse à une urgence climatique, ce type de projet s'inscrit dans une logique de développement, visant à renforcer durablement la résilience des communautés face à des crises futures. Il illustre ainsi la continuité possible entre urgence et développement.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) mentionne l'élaboration, dans le secteur WASH, d'un document intitulé *Joint Operating Framework*, porté par le German WASH Network, **UNICEF** et **Sanitation and Water for All**, visant à proposer un cadre opérationnel commun et à mieux articuler les rôles des différents acteurs.

➤ Pour consulter le rapport *Joint Operating Framework* : [Lien](#)

Aline Hubert (URD) souligne que, du côté humanitaire, une évaluation de la Policy WASH de la **DG ECHO** menée en 2025 montre que, malgré un discours affirmant la volonté de « faire du Nexus », les programmes réellement conçus dans cette logique restent très rares, notamment en raison d'un cadre de financement encore inadapté.

➤ Pour consulter l'évaluation: [Lien](#)

- **Quels financements et procédures pour encourager des approches qui sortent du silo urgence/développement ?**

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) souligne que les acteurs humanitaires sont historiquement construits et calibrés pour travailler avec des bailleurs de fonds humanitaires, en répondant notamment à des dispositifs portés par ECHO, le CDCS ou le BHA ((Bureau for Humanitarian Assistance)). Ces cadres sont très différents de ceux du développement.

Aline Hubert (URD) met en lumière l'existence de financements de type caritatif, notamment en provenance du Qatar, qui ne s'inscrivent pas dans les mécanismes de coordination comme les clusters, et ne cherchent pas non plus à s'aligner sur les politiques publiques ou les cadres d'intervention existants.

Richard Bassono (GRET) souligne que ce qui a finalement été mis en œuvre dans le cadre du projet Nex'eau ne correspondait pas exactement à ce qui avait été initialement prévu. Les bailleurs, notamment l'AFD et USAID, ont fait preuve de flexibilité en s'adaptant aux besoins réels exprimés sur le terrain plutôt qu'au contenu initial du projet.

Jérémy Guérin (pS-Eau) souligne les conséquences concrètes de ces contraintes, en prenant l'exemple du Burkina Faso : le pS-Eau a dû interrompre les travaux de la plateforme locale des acteurs de l'eau ACTEA, à la suite de l'arrêt des financements de la coopération française.

Nadège Villard (Medair) appelle à un plaidoyer collectif en faveur de financements plus flexibles, permettant de mieux articuler urgence et développement. Elle évoque notamment l'idée d'un fonds commun dédié à la résilience WASH, susceptible de soutenir des projets intégrés et innovants.

Rémi Touron (AERMC) aborde le cas de la coopération décentralisée. Environ 20 % des coopérations sont menées en régie par les collectivités, la majorité s'appuyant sur des ONG. Ce modèle repose sur une délégation de confiance, permettant d'orienter les actions vers des territoires où les collectivités ne peuvent intervenir directement. L'enjeu est pour lui de mobiliser des structures spécialisées, capables d'agir dans des zones à risque, afin de concevoir des services d'accès à l'eau durables, en s'appuyant sur les principes de l'ingénierie publique de l'eau.

Quelle approche services en contexte de crise ?

- **Caractériser les besoins et les modèles de services préexistants**

Richard Bassono (GRET) souligne que l'approche service devrait reposer sur la combinaison de quatre éléments : une quantité d'eau suffisante, une qualité garantie, un service continu et un accès assuré, tant sur le plan physique que financier.

Aline Hubert (URD) insiste sur la diversité des modèles existants. Par exemple, au Burkina Faso, il n'existe pas de modèle unique, mais une pluralité de configurations : gestion par l'Office national de l'eau et de l'assainissement, délégations de service public, comités de gestion de points d'eau. Comprendre ces différents modèles, leurs logiques de fonctionnement et leurs dysfonctionnements, est essentiel avant de s'interroger sur les modalités de maintien du service.

Jean-Pierre Mahé (Experts Solidaires) rejoint cette analyse en affirmant que l'enjeu réside d'abord dans la caractérisation précise du contexte dans lequel s'inscrivent les services d'eau, avant et pendant la crise. Il s'agit d'identifier les acteurs à renforcer ou à remplacer, et d'évaluer leur capacité à assurer, à terme, la continuité du service.

Aline Hubert (URD) rappelle que les acteurs de l'urgence estiment souvent ne pas disposer du temps nécessaire pour comprendre les modèles locaux. Leur priorité est d'acheminer rapidement de l'eau d'un point A à un point B, reléguant au second plan les stratégies de sortie, qui sont encore trop rarement construites de manière robuste et efficace.

Mathieu Métois (Self Help Africa) observe une tendance croissante à la professionnalisation des services, à l'émergence d'acteurs privés et au renforcement des capacités des institutions publiques chargées de leur régulation, y compris dans des contextes d'urgence. Cependant, dans ces contextes, la fourniture fréquente d'eau gratuite ne permet pas de financer les services et fragilise leur pérennité. Il souligne également que les interventions devraient autant que possible privilégier les fournisseurs locaux afin de ne pas déstructurer les marchés existants.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) reconnaît le manque d'expertise et de réflexion sur l'analyse des modèles de gestion et sur les moyens de les renforcer. Dans les vingt-cinq pays où intervient Solidarités International, l'investissement dans des approches de long terme orientées vers la durabilité des services est difficile. Les interventions portent majoritairement sur des niveaux de service limités, rarement améliorés : pompes à motricité humaine, points d'eau autonomes ou petites adductions avec bornes-fontaines, pour des accès collectifs plutôt qu'individuels et continus à domicile. Il précise que la qualité de l'eau constitue néanmoins une priorité, compte tenu des risques sanitaires dans les contextes d'intervention. Il nuance par ailleurs l'idée d'une gratuité systématique : si elle est fréquente, des contre-exemples existent, notamment avec des modèles s'appuyant sur des organisations communautaires et un tarif volumétrique au point d'eau.

Nadège Villard (Medair) indique que, dans des contextes très ruraux, il est difficile de mettre en place immédiatement des structures durables pleinement fonctionnelles. En revanche, dans des zones où un système existait déjà, comme en Ukraine, l'intervention consiste à comprendre le fonctionnement du système en place, à ne pas s'y substituer, mais à identifier les manques et à s'y intégrer pour soutenir les structures existantes. Elle souligne également l'importance de la participation à des espaces de coordination au niveau national, afin de s'aligner sur les orientations définies par les autorités et de les relayer sur le terrain.

Bruno Valfrey (Hydroconseil) souligne que la situation de crise n'empêche pas de mener une analyse de la demande. Il est possible, y compris dans des contextes d'urgence ou dans les camps, d'anticiper les besoins ou d'interroger directement les populations concernées.

- **Ne pas se limiter à la réalisation d'une infrastructure**

Nadège Villard (Medair) insiste sur la nécessité de veiller à ce que les investissements s'inscrivent dans le long terme, d'autant plus dans le contexte actuel de forte réduction des financements. Elle souligne que même dans une réponse d'urgence, il est possible d'agir dans une perspective durable, en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Bruno Valfrey (Hydroconseil) met en avant le défi consistant à concevoir des modèles techniques répondant à l'urgence de l'accès mais transposables et réutilisables sur le long terme, posant les bases d'un service public pérenne. Il cite l'exemple d'un guide technique réalisé par l'UNICEF définissant les types de latrines et les modalités d'approvisionnement en eau à privilégier au Burkina Faso, dans une perspective de réintégration ultérieure dans un service.

Maina Rabiou (SAC-Eau, ONG partenaire de SEVES au Niger) rappelle qu'un service ne doit pas se limiter, même en situation de crise, à la réalisation d'une infrastructure, mais s'inscrire dans une chaîne complète, intégrant la construction, la maintenance, le renouvellement et le suivi des performances. Dans le cadre du projet Alinéa 2 mené au Niger, dans des zones de sécurité très sensibles, les interventions visent ainsi à sécuriser l'ensemble du système, et non uniquement l'ouvrage visible, en impliquant les acteurs locaux concernés.

- **S'inscrire en cohérence avec les politiques publiques locales**

Thierry Vandeveld (Fondation Veolia) rappelle l'importance de ne pas oublier les compétences existantes et les politiques publiques locales. Il invite les acteurs à mieux travailler en soutien ou en appui de ces cadres existants, y compris lorsque l'accompagnement doit se faire à distance.

Maina Rabiou (SAC-Eau, ONG partenaire de SEVES au Niger) souligne que les acteurs humanitaires doivent éviter de créer des dispositifs parallèles voués à disparaître à la fin des projets. Leur rôle devrait plutôt consister à renforcer les systèmes locaux existants.

Bruno Valfrey (Hydroconseil) indique qu'au Burkina Faso, la démarche d'intégration de l'ONEA dans la coordination de la réponse d'urgence a été complexifiée du fait que l'ONEA n'était pas initialement conçu pour intervenir dans des contextes d'urgence, mais plutôt pour gérer des schémas directeurs et des appels d'offres s'inscrivant dans des temporalités longues. Il souligne néanmoins qu'il est possible d'accompagner ces opérateurs pour intervenir en situation d'urgence, notamment en mobilisant les dispositions prévues dans les codes des marchés publics, qui offrent souvent des marges d'adaptation. Ces opportunités restent encore insuffisamment exploitées, faute d'outils ou d'anticipation.

Nadège Villard (Medair) estime qu'il serait utile que des discussions soient davantage organisées au niveau national ou régional, afin que les projets d'urgence puissent s'inscrire dans une stratégie pays cohérente. Les acteurs du développement pourraient contribuer à cette articulation en accompagnant les acteurs humanitaires dans leurs réflexions, notamment en facilitant l'intégration des interventions d'urgence et en apportant un appui sur les choix techniques ou les modèles de service adaptés.

Elle souligne en effet que les acteurs de l'urgence manquent souvent de temps et de ressources pour mener seuls ce travail d'analyse et de positionnement stratégique, alors que cet accompagnement pourrait constituer un appui précieux.

- **Renforcer les compétences des acteurs locaux en amont et pendant la crise**

Jean-Pierre Mahé (Experts Solidaires) approuve que, même en contexte de crise, la priorité doit rester le renforcement de la résilience des opérateurs locaux, par la formation, l'appui à distance et, lorsque cela est nécessaire, un financement temporaire permettant d'attendre le retour à une autonomie financière après la crise.

La commune

Richard Bassono (GRET) souligne que, dans le cadre du projet Nex'eau, un travail a été mené pour soutenir l'affirmation d'un leadership communal. Cette démarche a permis à la mairie de rassembler l'ensemble des intervenants, acteurs humanitaires comme acteurs du développement, afin d'identifier les actions menées sur le territoire, de créer des synergies et de répartir les responsabilités dans l'objectif d'assurer la continuité du service.

Maina Rabiou (SAC-Eau, ONG partenaire de SEVES au Niger) insiste sur l'importance de renforcer les communes et la maîtrise d'ouvrage locale, en privilégiant le financement de la continuité des services plutôt que la seule réalisation d'infrastructures ensuite laissées à elles-mêmes, dont l'exploitation est ensuite transférée aux acteurs locaux sans accompagnement suffisant. L'objectif ne doit pas être de se substituer durablement aux acteurs locaux, mais de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent agir de manière autonome.

Rémi Touron (AERMC) interroge la pertinence de continuer à investir principalement dans la formation des communautés, alors que la gestion communautaire montre souvent ses limites dans la durée. Si les ONG urgentistes sont avant tout des conceptrices d'équipements et que la professionnalisation des services publics de l'eau apparaît nécessaire, il suggère d'envisager davantage de liens directs avec des sociétés de gestion publiques ou privées capables de prendre le relais et de garantir un fonctionnement durable du service. Il rappelle que c'était précisément l'un des objectifs du projet Nex'eau, dont l'originalité, par rapport aux approches humanitaires classiques, résidait dans le fait que les bénéficiaires n'étaient pas uniquement les populations, mais également l'ONEA et les communes.

Les opérateurs privés

Aline Hubert (URD) précise que, dans le cadre du projet Nex'eau, une recherche a été menée sur la pérennité financière des services publics. Si une grande partie du travail a porté sur l'ONEA, certains petits délégataires de services publics rencontrent d'importantes difficultés, notamment parce qu'ils ne bénéficient pas des mécanismes de péréquation financière dont dispose l'opérateur national.

Gildas Some (Vergnet Hydro) approuve l'importance de s'appuyer sur les opérateurs de services existants. Dans certaines zones où le contrat d'affermage prévoit que l'ensemble des ouvrages communaux relève du périmètre de compétence de l'opérateur, des infrastructures réalisées par des ONG peuvent être découvertes sans

concertation préalable, puis confiées à des habitants distribuant l'eau gratuitement. Ces situations créent une concurrence directe avec les services existants et conduisent parfois, lorsque les ouvrages tombent en panne, à devoir reprendre entièrement leur gestion. Plus largement, il insiste donc sur la nécessité d'intégrer les opérateurs déjà présents — même si certains peuvent être défaillants — dès la conception des projets, afin d'en garantir la pérennité.

Margaux Chinal (AFD) évoque le cas de la Cisjordanie, où les réseaux d'eau sont régulièrement endommagés par les actions de l'armée israélienne et des colons. Former les opérateurs à la gestion de crise et au maintien de la continuité du service revêt alors une grande importance.

Nadège Villard (Medair) aborde l'approche mise en œuvre par Medair en Ukraine. L'ONG travaille systématiquement avec les opérateurs locaux, les Vodokanals, dont les capacités varient fortement selon les territoires. Avant chaque intervention, une analyse conjointe des forces et des faiblesses de ces opérateurs permet d'adapter la réponse : dans certains cas, Medair fournit uniquement l'équipement nécessaire pour que les opérateurs réalisent eux-mêmes les réparations ; dans d'autres, elle accompagne une réhabilitation complète du réseau avant de transférer la gestion et la maintenance aux Vodokanals.

Colette Gêneveau (SEVES) explique que SEVES collabore également étroitement avec des opérateurs privés. Ces derniers disposent souvent d'une flexibilité et d'une réactivité que les communes ne peuvent pas toujours mobiliser, faute de capacités ou de moyens suffisants. Ils constituent ainsi des maillons essentiels de la résilience et de la durabilité des services.

Permettre le suivi à distance

Maina Rabiou (SAC-Eau, ONG partenaire de SEVES au Niger) considère que dans un contexte marqué par une insécurité et une fragilisation institutionnelle limitant le suivi par les pouvoirs publics, il est essentiel de renforcer les capacités des populations à gérer elles-mêmes les ouvrages et à faire face aux aléas, y compris en situation de crise, afin qu'elles ne dépendent pas d'un appui extérieur. Cela est particulièrement important compte tenu des contraintes spécifiques aux zones de crise : des pannes pouvant durer longtemps en raison de difficultés d'accès aux pièces détachées. Concernant les problèmes d'approvisionnement en carburant, la solarisation des systèmes constitue une solution pertinente.

La digitalisation du pilotage des données renforce également la possibilité pour les acteurs locaux de surveiller les performances du service, voire à les piloter à distance. La démarche déployée par le projet Alinea repose sur des outils simples (tableurs Excel et dispositifs en ligne), alimentés par les associations d'utilisateurs et les délégataires via SMS, puis consolidés au niveau des services communaux.

Gildas Some (Vergnet Hydro) évoque le cas d'un site au Mali, soumis à de fortes restrictions d'accès. Malgré ce contexte, Vergnet Hydro continue d'y opérer grâce au travail réalisé en amont reposant sur un pilotage à distance : un chef de centre local avait été formé et équipé d'outils numériques lui permettant d'assurer un suivi régulier via une application. Le système de reporting permet d'identifier ses besoins et de lui apporter un appui ciblé, notamment pour acheminer du matériel.

En situation de crise, la continuité du service repose donc moins sur la présence permanente d'acteurs extérieurs que sur l'existence d'une organisation locale solide, portée par des agents formés, accompagnés, encadrés et soutenus à distance.

Ainsi, Vergnet Hydro, qui dispose de contrats d'affermage de quinze ans sur des zones exploitées depuis plusieurs années, s'est rapidement engagée dans une démarche de formation locale face à la dégradation progressive de la situation sécuritaire au Mali.

- **Anticiper les crises**

Gildas Some (Vergnet Hydro) déplore que les financements ne soient pas suffisamment orientés vers le renforcement des capacités des acteurs professionnels, privilégiant encore souvent la création de nouveaux ouvrages. Cette approche pose problème lorsque survient une crise : les infrastructures réalisées ne reposent alors sur aucun service structuré et peuvent rapidement se retrouver à l'abandon. Il rappelle que la gravité d'une crise dépend largement de la manière dont elle a été anticipée. Il est donc essentiel de mettre en place des services fonctionnels avant même la survenue d'une crise, afin de renforcer la résilience des systèmes existants.

Richard Bassono (GRET) souligne l'utilité du fonds de contingence mis en place dans le cadre du projet Nex'eau. Ce mécanisme a permis à l'ONEA d'acquérir rapidement les équipements nécessaires et de rétablir le service en cas de panne, sans avoir à suivre les procédures classiques d'achat de pièces détachées, qui peuvent nécessiter un à deux mois.

Colette G  neveau (SEVES) indique que les fonds de contingence constituent un sujet sur lequel SEVES reste encore peu outill   en tant qu'ONG de d  veloppement. Des r  flexions et apprentissages restent    d  velopper.

Nad  ge Villard (Medair) pr  sente l'exp  rience de Medair dans la mise en   uvre de projets de R  duction des Risques de Catastrophes (DRR) sur le long terme, notamment dans la r  gion montagneuse de Daikundi, en Afghanistan. Dans cette province, particuli  rement expos  e aux al  as climatiques (s  cheresses, inondations, glissements de terrain), ce projet int  gre une approche de renforcement de la r  silience des communaut  s et de gestion durable des risques. D  ploy   initialement en r  ponse    une urgence climatique, ce projet s'inscrit dans une logique de d  veloppement : il vise    renforcer durablement la r  silience des communaut  s,    assurer une appropriation locale des solutions et    cr  er des structures p  rennes de gestion des risques et de l'eau.

Baptiste Lecuyot (Solidarit  s International) souligne que la pr  visibilit   des   v  nements est d  j   complexe pour les enjeux climatiques et environnementaux, et plus encore pour les enjeux conflictuels. Lorsqu'on se situe, dans l'espace et dans le temps,    proximit   imm  diate d'un choc, il devient tr  s difficile de travailler sur les questions de durabilit  . Au-del   de l'urgence imm  diate, on entre dans une zone interm  diaire, entre urgence pure et conditions de d  veloppement id  ales. Sous r  serve de conditions politiques favorables permettant un certain niveau d'investissement, il est possible de travailler dans des contextes pr  sentant une certaine stabilit  , par exemple lorsque des populations d  plac  es ont vocation    s'installer durablement. C'est alors que peut commencer un v  ritable travail d'analyse de la demande et une r  flexion sur la mani  re d'aborder certains questionnements dans un contexte donn  .

- **Ne pas oublier la gestion des ressources**

Marie Bouysse (Coalition Eau) rel  ve que l'approche par les services n'int  gre pas toujours suffisamment la question de la gestion des ressources. Or, les contextes de crise sont souvent   galement marqu  s par une rar  faction de la ressource en eau et par une croissance d  mographique rapide.

Elle rappelle que penser le service implique aussi d'anticiper les conflits d'usage, qu'ils existent d  j   ou qu'ils soient susceptibles d'appara  tre ou de s'intensifier pendant la crise, au risque de contribuer    aggraver les tensions existantes.

Elle insiste ainsi sur l'importance du principe fondamental de « ne pas nuire » : ne pas porter pr  judice aux populations, ni aux   cosyst  mes, pendant la crise comme dans la p  riode qui suit. Cette approche suppose de ne pas se laisser enti  rement absorber par la seule urgence de sauver des vies, mais d'int  grer les impacts    plus long terme des interventions.

- **S'appuyer sur des partenaires locaux / favoriser une localisation directe de l'aide**

Colette G  neveau (SEVES) estime que la condition essentielle au maintien des projets de SEVES repose sur le relais assur   par ses partenaires locaux : SAC-Eau au Niger et l'ONG AGIR au Tchad, deux partenaires historiques de l'organisation. Ces acteurs se sont r  v  l  s d  terminants, notamment apr  s le coup d'  tat au Niger, en permettant la continuit   des actions malgr   la d  gradation du contexte.

Aline Hubert (URD) appelle toutefois    rester vigilant sur les questions de transfert de risques vers les partenaires locaux. La localisation de l'aide ne doit pas conduire    reporter sur les acteurs locaux des responsabilit  s ou des expositions, sans accompagnement pour y faire face.

Cl  ment Frenoux (AFD) insiste sur l'importance d'impliquer r  ellement les acteurs locaux, aussi bien dans la conception des projets que dans leur mise en   uvre, notamment pour des raisons de s  curit  . Toutefois, il n'existe pas aujourd'hui suffisamment de flux financiers s  curis  s permettant d'atteindre directement ces acteurs. Il cite le cas particulier du Cambodge, o   le PNUD avait mis en place un dispositif permettant aux communes de disposer de moyens propres sur leurs comptes communaux. Sans m  canismes financiers s  curis  s capables d'atteindre l'  chelon local, les acteurs resteront contraints de passer par des interm  diaires, qu'il s'agisse d'ONG ou d'  tats.

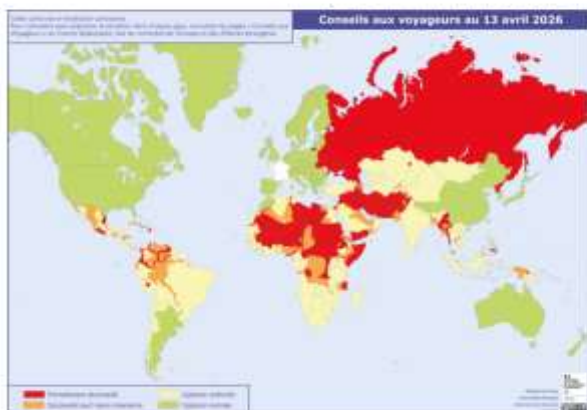
Nad  ge Villard (Medair) souligne que la localisation pr  sente   galement des limites. Elle observe l'  mergence de nouvelles ONG locales qui cherchent parfois principalement    acc  der    des financements, sans toujours disposer de l'expertise n  cessaire. **Cl  ment Frenoux (AFD)** pr  cise que la localisation implique avant tout la cr  ation de flux financiers s  curis  s permettant d'atteindre le « dernier kilom  tre ». **Nad  ge Villard (Medair)** objecte que tous les bailleurs ne partagent pas la m  me d  finition de la localisation. L'OCHA, source importante de financement humanitaire, consid  re les acteurs locaux comme des ONG locales exclusivement.

Caractérisation des crises

Jérémy Guérin soulève la question de la prise en compte du niveau de risque et de la caractérisation des crises, afin de mieux adapter les approches et les modalités d'intervention aux différents contextes.



Caractérisation des « crises » et maintien d'un service EAH



- Classification des risques en zonage par le MEAE → oriente les décisions bailleurs et la conception des projets portés par les acteurs français
- Quelles **perceptions du risque** et de la crise selon les différents acteurs ? Internationaux et locaux ?
- Quelles sont les **crises** où le maintien d'un service serait possible ?
- Quels **prérequis** ? Quels **appuis** ? Quelles **démarches d'anticipation** ?

- **Les restrictions d'accès et de financements**

Bruno Valfrey (Hydroconseil) rappelle que ces cartes du MEAE ne sont pas des cartes d'appréciation de la crise, mais des cartes d'appréciation du risque encouru par les ressortissants français, ce qui est très différent. Le ministère n'a absolument pas la possibilité d'interdire à quiconque de se rendre en zone rouge. Le Mali, aujourd'hui, apparaît d'ailleurs entièrement en rouge sur la carte, sans que cela signifie qu'il soit impossible de se rendre à Bamako pour y tenir des réunions ou y travailler. La réalité est plus nuancée.

En réponse à **Rémi Tournon** qui interroge la possibilité des agents de la fonction publique territoriale à se déplacer dans des zones « rouges », **Bruno Valfrey (Hydroconseil)** rappelle qu'il faut distinguer les situations : un déplacement d'un agent d'une collectivité dans le cadre professionnel, et un déplacement à titre personnel sur des congés.

Caroline Delaire (Aquaya) explique que la zone rouge fait presque figure de dogme dans une organisation comme la sienne. Au Niger et au Tchad par exemple, certaines zones sont aujourd'hui exclues d'intervention, alors qu'il serait peut-être possible, sous certaines conditions, notamment en s'appuyant sur des partenaires locaux, d'y intervenir. Elle interroge les acteurs urgentistes sur l'existence, dans des réseaux d'acteurs urgentistes ou au sein des ONG, de cartographies plus nuancées permettant d'affiner l'appréciation des risques.

Baptiste Lecuyot (Solidarités Internationales) indique qu'il existe de nombreuses cartes différentes, produites par des acteurs humanitaires ou spécialisés dans l'analyse de risques et l'analyse sécuritaire. Le problème est qu'il revient finalement à chacun de fixer ses propres seuils d'intervention et d'acceptabilité du risque.

Il considère que la cartographie empêche une vision nuancée, alors que les réalités territoriales sont extrêmement diverses. Il insiste sur la nécessité de mener des analyses de risques à différentes échelles, en distinguant, pour ce qui concerne les interventions WASH, les risques d'ordre humain, conflictuels et sécuritaires, les risques climatiques et environnementaux, les risques sanitaires.

Un outil est en cours de développement à ce sujet : le **WASH Insecurity Analysis (WIA)**, qui a vocation à devenir, pour le secteur WASH, l'équivalent de l'IPC utilisé pour la classification de l'insécurité alimentaire. Cet outil agrège de nombreux indicateurs, allant des questions sécuritaires aux risques climatiques et aux catastrophes, à travers une méthodologie combinant données et jugement d'experts.

- Pour consulter le **WASH Insecurity Analysis (WIA)** : [Lien](#)

Maxime Decaens (HAMAP) évoque la singularité de son organisation, qui intervient à la fois dans l'action contre les mines — dans des contextes d'urgence extrême, comme au Sud-Liban ou en Ukraine — et dans le secteur

de l'eau, dans une logique de développement dans des contextes plus stables. Il souligne cependant les difficultés à articuler ces deux approches en interne : malgré plusieurs tentatives, aucun projet n'a pu intégrer simultanément les dimensions urgence, développement, déminage et eau, en raison notamment d'incompatibilités de temporalités et des restrictions d'accès imposées par les bailleurs. Au Liban, il lui est formellement interdit de se rendre pour superviser des projets financés par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, alors même que ses collègues du volet déminage interviennent quotidiennement sur le terrain, y compris dans des zones fortement exposées.

Rémi Touron (AERMC) considère qu'il ne revient pas aux agences de l'eau d'interdire aux ONG de se rendre dans des zones classées rouges, estimant que l'appréciation des risques relève avant tout des opérateurs eux-mêmes.

Sébastien Filaudeau (Agence de l'eau Adour-Garonne) apporte des éléments de clarification en indiquant que son agence a adopté des dispositions strictes, à la suite d'une mauvaise expérience. Les projets peuvent être maintenus en zones rouges, à condition que l'ONG démontre sa capacité à intervenir dans ces contextes, et que les ressortissants français ne se déplacent pas, en privilégiant le recours à du personnel local.

Clément Frenoux (AFD) évoque un durcissement croissant des conditions d'autorisation accordées aux ONG, accompagné d'une exigence renforcée en matière de traçabilité des fonds, pour des raisons à la fois idéologiques et politiques.

- **La subjectivité du risque**

Jean-Pierre Mahé (Experts Solidaires) comprend la position des agences de l'eau qui, en finançant des collectivités, des opérateurs ou des ONG, ne souhaitent pas que ces fonds soient exposés à des risques inconsidérés. Il souligne toutefois que, dans certains pays, les zones rouges sont définies selon des critères à la fois sécuritaires et politiques, laissant ainsi une marge d'appréciation à chacun.

Clément Frenoux (AFD) rappelle qu'un ministre a d'ailleurs résumé cette situation en déclarant : « vos zones rouges ne sont pas nos zones rouges ». Cela pose problème vis-à-vis des partenaires du Sud, qui peuvent légitimement contester cette lecture en indiquant que certaines zones classées en rouge présentent, selon eux, un danger modéré ou inexistant.

Aline Hubert (URD) souligne que, sur un même territoire, deux ONG peuvent avoir des perceptions du risque très différentes, et donc mettre en place des procédures et des recommandations très différentes pour leur personnel.

Gildas Some (Vergnet Hydro) rappelle que la classification en zone rouge, si elle s'impose aux organisations, ne s'impose pas aux populations qui ont besoin d'eau : celles-ci trouvent les moyens d'y accéder. Il insiste donc sur la nécessité de cultiver l'agilité et la flexibilité, plutôt que d'écarter une zone au seul motif qu'elle est classée rouge.

- **Les « zones grises » : insuffisamment prioritaires pour les urgentistes / trop « risquées » pour le développement**

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) revient sur le cas du Burkina Faso, un contexte historiquement davantage orienté vers le développement, où la dégradation de la situation sécuritaire, comme dans l'ensemble du Sahel, a fait émerger des besoins humanitaires et l'arrivée d'acteurs humanitaires n'ayant pas toujours suffisamment tenu compte de l'existant.

Il souligne que la prise en compte de ces différents contextes est nécessaire pour élaborer les bonnes stratégies de passage de relais ou de complémentarité entre les programmations de développement et les programmations humanitaires.

Baptiste Lecuyot (Solidarités International) évoque également une logique de hiérarchisation croissante des priorités, qui soulève des dilemmes éthiques importants. De nombreuses personnes, du seul fait qu'elles vivent dans des pays en crise humanitaire, se trouvent ainsi exclues, par un effet de vases communicants, d'actions qui répondraient pourtant à des besoins structurels. Certaines situations demeurent dans un flou persistant, sans que l'on parvienne véritablement à répondre aux besoins des personnes concernées.

Le CICR, qui dispose d'un mandat spécifique visant à faire respecter les conventions de droit international humanitaire, développe des réponses pour « dérisquer » certaines zones, afin de mobiliser des financements d'amorçage permettant ensuite d'élaborer des schémas directeurs et de mobiliser des banques de développement.

- **Distinguer ou rapprocher risques sécuritaires et risques climatiques/naturels**

Rémi Touron (AERMC) souligne la nécessité de distinguer le risque sécuritaire, qui présente une spécificité particulière. Les autres cartographies, notamment climatiques ou sanitaires, ne sont en revanche pas des cartes d'interdiction, mais presque des cartes d'obligation : si l'on cherche les territoires où il y a véritablement à agir, ce sont elles qu'il convient de mettre sur la table, car les compétences des acteurs du développement y trouvent naturellement leur place.

Aline Hubert (URD) rappelle qu'une crise peut également être liée à un déficit hydrique, sans nécessairement relever directement de la question climatique. La surexploitation des ressources en eau constitue en elle-même une crise, que l'on voit généralement venir. Les acteurs du développement qui interviennent dans ces contextes ont ainsi un rôle à jouer dans l'anticipation de ces situations. Cela concerne en particulier le déficit hydrique à Ouahigouya, au Burkina Faso.

Rémi Touron (AERMC) partage un exemple de collaboration réussie entre acteurs de l'urgence et du développement. À Madagascar, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse finance un programme d'Action contre la Faim qui assure le suivi des ressources souterraines dans le sud du pays afin d'anticiper une éventuelle crise alimentaire.

Aline Hubert (URD) rappelle enfin qu'un contexte de crise correspond aussi très souvent à une crise de la gouvernance. Il s'agit donc également d'un risque d'effondrement des politiques publiques dans le domaine de l'eau et des modèles de services d'accès à l'eau.

Perspectives de travail et suites à donner

Plusieurs participants émettent le souhait de donner une suite à cet échange.

Marine Bouyse (Coalition Eau) précise qu'il n'y a pas de doublon avec les travaux animés par la Coalition Eau, qui s'intéressent à ce que signifie mener une gestion des ressources en eau en contexte de crise, sans porter sur les services d'eau et d'assainissement en contexte de crise. Les échanges sont donc particulièrement bienvenus.

Jérémy Guérin transmet un questionnaire pour mieux cerner vos éventuelles attentes et besoins et de quelles manières le pS-Eau et d'autres acteurs de son réseau pourraient collectivement y répondre.